

Rectorat

Pôle Pédagogique

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Brigitte Fournier

Téléphone : 03 88 23 38 59
Télécopie : 03 88 23 39 63
Courriel :
brigitte.fournier@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Brigitte FOURNIER
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale

Correspondante académique du dispositif
ministériel « sciences à l'École »

À

Mesdames et messieurs les professeurs de
physique-chimie,
Mesdames et messieurs les professeurs de
sciences de la vie et de la Terre,
Mesdames et messieurs les professeurs de
technologie
Mesdames et messieurs les professeurs de
mathématiques
Mesdames et messieurs les professeurs
d'enseignement technique et professionnel

S/C

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
des collèges, des lycées professionnels, publics et
privés sous contrat.

Strasbourg, le 8 septembre 2017

Objet : concours C.Génial-collège 2018

La septième édition du concours C.Génial-collège est lancée.

Le concours « C.Génial-collège » doit permettre aux collégiens de présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques.**

Le projet, basé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décloisonnant les disciplines scientifiques et technologiques.

Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, **EPI**...), un projet présenté au « concours C.Génial-collège » relève des disciplines scientifiques, techniques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines. Le « concours C.Génial-collège » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative didactique innovante de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

T.S.V.P.

L'organisation du concours « C.Génial-collège » repose sur une présélection académique, sous la responsabilité du correspondant académique de « Sciences à l'École », Brigitte FOURNIER et de l'enseignant référent académique désigné, Christian WENDLING, professeur au collège de Brumath.

christian.wendling@ac-strasbourg.fr

Vous trouverez le règlement du concours sur le site :

<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

Le premier tour des inscriptions en ligne (adresse ci-dessus) aura lieu **jusqu'au dimanche 12 novembre 2017** à minuit, heure métropolitaine.

En pièce jointe la plaquette de présentation du « concours CGénial »

Très cordialement.



Brigitte FOURNIER

Correspondante académique du dispositif ministériel « Sciences à l'École »